

## MASTER - Administration publique

### Administration publique

#### Pré-requis obligatoires

##### Conditions générales

- Les candidats titulaires d'une Licence d'Administration Publique, d'une licence ou d'un diplôme équivalent appartenant au domaine de droit, économie, gestion
- Les candidats titulaires d'une autre licence du domaines des sciences humaines ou sciences politiques et sociales (examen au cas par cas)

Langue du parcours		Français	
ECTS		60 ECTS	
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 162h	CI : 420h	CM : 240h
Formation initiale		Oui	
Formation continue		Non	
Apprentissage		Non	
Contrat de professionnalisation		Non	

#### Objectifs du parcours

L'objectif du **Master d'Administration Publique** (MAP) est de renforcer la préparation des candidats aux différents concours de catégorie A des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière.

Cette formation s'inscrit dans la continuité de la Licence d'Administration Publique.

Le MAP permet aux candidats, tout en poursuivant leurs études, de se présenter à des concours de la fonction publique (les concours A et A+) tels que le concours d'entrée à l'*Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale*, le concours d'entrée à l'*Ecole Nationale de la Santé Publique* (concours de directeur d'Hôpital), le concours d'entrée aux *Instituts Régionaux d'Administration*, les concours d'*Inspecteur des finances publiques*, *Inspecteur des Douanes*, *Attaché territorial*, *Attaché d'Administration hospitalière*, ...

Le MAP est ouvert **prioritairement** aux étudiants titulaires d'une Licence d'Administration Publique. Toutefois, des passerelles ont été mises en place permettant à des étudiants d'une autre Licence de présenter un dossier de candidature en M1 Administration Publique.

Cette formation est accessible pour des candidats en formation initiale (statut étudiant) et en formation continue (reprise d'études financées ou non). Des validations d'acquis (expérience / professionnelle) sont envisageables.

Concours pouvant être présentés par les titulaires d'une MAP :

Concours catégorie A : concours d'entrée aux Instituts régionaux d'administration (IRA), inspecteur des finances publiques, inspecteur des douanes, attaché territorial, etc.

Concours catégorie A+ : directeur d'hôpital, concours d'entrée à l'École nationale supérieure de la sécurité sociale (EN3S), etc.

#### Compétences à acquérir

Les étudiants acquièrent les compétences propres aux cadres intermédiaires et supérieurs (capacité de rédaction et de synthèse, savoir animer une équipe et conduire une réunion, pratique de langues étrangères...) dans un environnement administratif (connaissances juridiques de type droit administratif et de finances publiques, droit économique public...). Ces compétences et connaissances sont adaptées aux différents secteurs administratifs (Administrations de sécurité sociale, de santé et organismes sociaux ; Administrations locales, Administration Centrale, Coopération administrative internationale, Organismes Divers d'Administration Centrale ou Locale), mais aussi aux différentes fonctions présentes dans ces secteurs (administration générale ; fonctions managériales, financières ou comptables).

#### Poursuite d'études

Les titulaires d'un MAP peuvent intégrer la deuxième année du cursus de master (semestres 3 et 4) : Master 2 Management des Organismes Sociaux (MMOS) à l'IPAG de Strasbourg, master 2 Carrières et Actions Publiques ou master 2 Administrations Locales et Régionales en Europe à l'IEP de Strasbourg, ou ceux proposés par les instituts du réseau des IPAG de France. Ils peuvent compléter leur formation à l'IPAG en suivant une préparation aux concours administratifs à caractère non diplômant.

Des passerelles ont été développées avec d'autres formations (AES, Droit).

#### Contact

Pascale Peccavy : [pascale.peccavy@unistra.fr](mailto:pascale.peccavy@unistra.fr)

# Master 1 - Administration publique

## Semestre 1 - Administration publique

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
<b>UE 1.1 - Techniques administratives</b>	6 ECTS		30 h	20 h			
Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains			30 h				
Note sur dossier				20 h			
<b>UE 1.2 - Droit public</b>	9 ECTS	70 h		20 h			
Droit administratif spécial		30 h		20 h			
Finances locales		20 h					
Droit institutionnel de l'Union Européenne		20 h					
<b>UE 1.3 - Économie</b>	6 ECTS	50 h		20 h			
Economie internationale		30 h		20 h			
Institutions économiques internationales		20 h					
<b>UE 1.4 - Langues et projet professionnel</b>	3 ECTS			21 h			
Langues				20 h			
Projet professionnel				1 h			
<b>UE 1.5 - Options - Une seule choix entre 3 options d'UE possibles : Sciences sociales, Droit privé ou Management public (le choix de l'UE est le même pour Semestre 1 et Semestre 2)</b>	6 ECTS		60 h				
<b>UE 1.5.1 - Option Sciences sociales</b>	6 ECTS						
Protection sociale			30 h				
Management public			30 h				
<b>UE 1.5.2 - Option Droit privé</b>	6 ECTS						
Droit commercial			30 h				
Droit du travail			30 h				
<b>UE 1.5.3 - Option Management public</b>	6 ECTS						
Gestion financière			30 h				
Management public			30 h				
<b>UE 1.6 - Stage volontaire</b>							
Stage volontaire							

## Semestre 2 - Administration publique

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
<b>UE 2.1 - Techniques administratives</b>	6 ECTS		30 h	20 h			
Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains			30 h				
Note sur dossier				20 h			
<b>UE 2.2 - Droit public</b>	9 ECTS	70 h		20 h			
Droit administratif spécial		30 h		20 h			
Fonction publique		20 h					
Droit matériel de l'Union Européenne		20 h					
<b>UE 2.3 - Économie</b>	6 ECTS	50 h		20 h			
Economie européenne		30 h		20 h			
Politiques économiques structurelles		20 h					
<b>UE 2.4 - Langues et projet professionnel</b>	3 ECTS			21 h			
Langues				20 h			
Projet professionnel				1 h			
<b>UE 2.5 - Options - Une seule choix entre 3 options d'UE possibles : Sciences sociales, Droit privé ou Management public (le choix de l'UE est le même pour Semestre 1 et Semestre 2)</b>	6 ECTS		60 h				
<b>UE 2.5.1 - Option Sciences sociales</b>	6 ECTS						
Protection sociale			30 h				
Droit hospitalier			30 h				
<b>UE 2.5.2 - Option Droit privé</b>	6 ECTS						
Droit commercial			30 h				
Droit du travail			30 h				
<b>UE 2.5.3 - Option Management public</b>	6 ECTS						
Gestion financière			30 h				
Management public			30 h				
<b>UE 2.6 - Stage volontaire</b>							
Stage volontaire							